



MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CHASSEURS ou anciens chasseurs

N'attendez plus pour créer

VOTRE COMPTE SIA



Date limite
le 31 décembre 2024
pour conserver vos droits
à détenir une arme*



Pour créer son compte en quelques minutes :
<https://sia.detenteurs.interieur.gouv.fr>

*En cas de difficultés, RDV en préfecture, chez un armurier,
ou auprès de sa fédération départementale de la chasse*

(*) Excepté les armes à canon lisse à un coup acquises avant décembre 2011.
La création d'un compte SIA est toutefois fortement recommandée.